



Agrément Ministériel
Jeunesse et Sports N° D02S653
Régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

SOCIÉTÉ DE TIR DE MERCIN ET VAUX

BULLETIN D'ADHESION

Adhésion également possible à partir de notre site : stm02.jimdofree.com

Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Code postal / Ville :

Tél. fixe : Tél. mobile :

Adresse mail :

Désire m'inscrire

Désire inscrire mon enfant Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance :

J'autorise Je n'autorise pas Mon enfant à quitter le club de tir sans surveillance.

J'autorise Je n'autorise pas La Société de tir de Mercin et Vaux à diffuser mon image ainsi que celle de mon enfant (photos ou vidéos) effectuées lors des épreuves sportives, remises de récompenses, et autres manifestations organisées par la Société dans des articles en parution sur le web, le bulletin municipal et la presse locale.

L'adhésion implique le respect des statuts et des règles de sécurité de la Société de Tir de Mercin et Vaux.

Pièces à fournir : 1 photo d'identité - Certificat médical sans contre indication à la pratique du tir sportif en compétition - La cotisation annuelle.

Date d'adhésion :

Signature :